

COMMUNE



TARIFS LOCATION

FOYER RURAL

LOCATION RÉGULIÈRE :

Ce tarif s'applique aux associations extérieures à Arzacq qui utilisent la salle (sans la cuisine) de manière répétitive.

Prix : 5 € de l'heure

LOCATION OCCASIONNELLE – ÉVÉNEMENTIELLE

Ce tarif s'applique, pour des locations ponctuelles :

- aux associations extérieures à Arzacq
- aux privés (mariage, anniversaire, réceptions diverses ...)
- aux restaurateurs d'Arzacq (délocalisation de leur salle de restaurant)

SANS CUISINE	Prix : 200,00 € Caution : 500,00 € Locaux laissés propres
---------------------	--

AVEC CUISINE	Prix : 200,00 € <u>Supplément cuisine</u> → 1,60 € par repas jusqu'à 250 personnes → 1,00 € par repas au-delà de 250 personnes Caution : 500,00 € Locaux laissés propres
---------------------	--

LOCATION DE LA VAISSELLE

Caution : 200,00 €

Tarif : 0,30 € par personne

Facturation de tout élément manquant ou détérioré.

NETTOYAGE de la SALLE

Si il doit ou si il est effectué par la Mairie, le tarif forfaitaire est de : **250,00 €**